

LES INFOS MUNICIPALES DE MIRIBEL - LANCHATRE



Dossier Spécial suite à l'intégration à La Métro : les transports et les ordures ménagères...

Madame, Monsieur,

Les vacances approchent et nous allons tous prendre quelques jours (quelques semaines) de repos. Nous avons souhaité, avant cet intermède, vous faire part de deux nouvelles organisations qui peuvent modifier nos habitudes.

Je veux d'abord parler de la **mise en service des Transports à la demande** par le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Communs). Suite à notre adhésion à La Métro, nous pouvons ainsi disposer de lignes régulières qui nous permettront de rejoindre Les Saillants du Gua puis l'agglomération grenobloise (ligne 17).

Autre modification à partir de juillet, **la collecte des Ordures Ménagères** qui **sera réorganisée**.

En effet, une vingtaine de familles avait un ramassage individuel. Afin d'harmoniser ce service, le ramassage se fera désormais sur des points de regroupements. 7 zones ont été déterminées sur lesquelles seront installées des logettes.

Les conteneurs sont mis à disposition par la Métro et vous trouverez au niveau de ces logettes des bacs Ordures Ménagères mais aussi des poubelles vertes pour faire votre tri sélectif (plastiques, journaux, ...).

Cette nouvelle organisation favorisera bien sur le tri mais permettra de diminuer les points de la collecte. En effet, il était de plus en plus difficile pour le camion de collecte de traverser le village et le quartier du Pré Tarachou (voitures mal garées, viabilité hivernale, etc...). Par ailleurs, ces camions n'ont plus le droit d'effectuer des marches arrière (cf. accident mortel La Tronche).

En ce qui concerne les travaux sur notre commune :

- la toiture de la mairie vient d'être rénovée ;
- les travaux sur le beffroi de l'église commenceront cet été ainsi que la rénovation de l'appartement au dessus de la mairie ;
- des travaux sur nos réseaux d'eaux pluviales seront aussi effectués cet été pour éviter les inondations que nous avons connues en janvier 2012 ;
- une nouvelle signalétique verra le jour sur le CD8 pour diminuer la vitesse des automobilistes et ainsi sécuriser le trajet de nos enfants vers l'école.

Le mois de juin sera ponctué par la fête annuelle du Sou des écoles, manifestation la plus importante pour notre commune et nos enfants ; Fête qui aura lieu le Samedi 16 juin à partir de 14 H 00.

Enfin, je veux vous rappeler notre **Assemblée Générale** du village qui aura lieu **le Vendredi 29 juin à 18 H 30 à la salle polyvalente**.

Luc PUISSAT et l'équipe municipale.

LES TRANSPORTS : DESSERTE DE MIRIBEL PAR LE RESEAU TAG

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la commune de Miribel-Lanchâtre a rejoint l'agglomération grenobloise et, de fait, le périmètre des transports urbains.

Principe de la desserte mise en place dès septembre 2012 :

Après une enquête auprès des habitants et validation par la commune de Miribel-Lanchâtre et les services de La Métro, le principe d'une desserte en transport en commun de type « Flexo » a été retenu.

Le principe réside sur une offre régulière aux heures de pointe du matin et du soir puis une offre à la demande en heure creuse. L'offre de transport est à la demande les samedis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Dans ce numéro :

- ❖ Les Transports
- ❖ Les Ordures ménagères
- ❖ L'actu de la commune

N°9 – Juin 2012

DOSSIER SPECIAL : LES TRANSPORTS ...

L'offre de transport du réseau TAG desservant la commune de Miribel-Lanchâtre, à compter de septembre 2012, est la suivante :

En direction des Saillants (correspondance avec la ligne 17) :

DIRECTION LES SAILLANTS																			
	Me										LMJV		Me		LMJV		Me		
	Reg	Reg	TAD	Reg	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	Reg	TAD	TAD	Reg	Reg	TAD	Rég	Rég	
Prélenfrey Eglise	06:34	-	-	07:40	08:18	-	09:40	-	12:30	-	13:44	15:05	-	17:47	17:47	-	18:50	18:50	
Les Faures(Rte du Col)	06:35	-	-	07:41	08:19	-	09:41	-	12:31	-	13:45	15:06	-	17:48	17:48	-	18:51	18:51	
La Chamrière	06:36	-	-	07:42	08:20	-	09:42	-	12:32	-	13:46	15:07	-	17:49	17:49	-	18:52	18:52	
Le Vernay	-	06:43	07:30	-	-	09:00	-	11:35	-	13:35	-	-	16:59	-	-	18:20	-		
Miribel Lanchâtre	-	06:48	07:35	-	-	09:05	-	11:40	-	13:40	-	-	17:04	-	-	18:25	-		
Bayanne	-	06:49	07:36	-	-	09:06	-	11:41	-	13:41	-	-	17:05	-	-	18:26	-		
Cassoulet	-	06:50	07:37	-	-	09:07	-	11:42	-	13:42	-	-	17:06	-	-	18:27	-		
La Pierre	-	06:53	07:40	07:50	-	09:10	-	11:45	-	13:45	-	-	17:09	-	-	18:30	-		
St Barthélémy	06:42	06:55	07:42	07:55	08:25	09:12	09:47	11:47	12:37	13:47	13:51	15:12	17:11	17:54	17:54	18:32	18:57	18:57	
Les Rossets	06:46	06:59	07:46	08:00	08:30	09:16	09:51	11:51	12:41	13:51	13:55	15:16	17:15	17:58	17:58	18:36	19:01	19:01	
Le Gua Mairie	06:48	07:01	07:48	08:02	08:32	09:18	09:53	11:53	12:43	13:53	13:57	15:18	17:17	18:00	18:00	18:38	19:03	19:03	
Les Saillants	06:50	07:03	07:50	08:12	08:34	09:20	09:55	11:55	12:45	13:55	13:59	15:20	17:19	18:02	18:02	18:40	19:05	19:05	
	scol	scol	F02	scol	F02	F02	F02	F02	F02	F02	scol	F02	F02	scol (hlp)	F02	F02	scol (hlp)	F02	
Corresp. L17	06:53	07:07	07:55	08:20	08:40	09:30	10:00	12:00	13:00	14:00	14:00	15:25	17:30	-	-	-	19:00	-	19:30
Arrivée Grenoble	07:38	07:58	08:46	09:09	09:29	10:15	10:40	12:45	13:40	14:40	14:40	16:14	18:15	-	-	-	19:40	-	20:15

En direction de Miribel-Lanchâtre :

Départ Grenoble	07:00	07:45	08:30	10:00	11:05	12:00	12:00	12:00	12:15	13:30	15:50	16:20	16:40	17:18	17:33	-	17:47	18:20
Arrivée L17	07:49	08:34	09:19	10:45	11:50	12:49	12:49	12:49	13:04	14:15	16:33	17:12	17:35	18:05	18:20	-	18:34	19:07

DIRECTION MIRIBEL LANCHATRE / PRELENFREY																				
	Me						LMJV		Me		Me		LMJV		Me		LMJV		Me	
	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	Reg	TAD	Reg	Reg	TAD	TAD	Rég	Rég	TAD	Rég	Rég	Rég	TAD	
Les Saillants	07:05	07:55	08:35	09:22	10:50	11:55	12:50	12:50	12:50	13:15	14:20	16:35	17:20	17:20	17:40	18:25	18:25	18:45	19:10	
Le Gua Mairie	07:07	07:57	08:37	09:24	10:52	11:57	12:52	12:52	12:52	13:16	14:22	16:37	17:22	17:22	17:42	18:27	18:27	18:46	19:12	
Les Rossets	07:09	07:59	08:39	09:26	10:54	11:59	12:54	12:54	12:55	13:17	14:24	16:39	17:24	17:24	17:44	18:29	18:29	18:47	19:14	
St Barthélémy	07:13	08:03	08:43	09:30	10:58	12:03	12:58	12:58	12:59	13:19	14:28	16:43	17:28	17:28	17:48	18:33	18:33	18:50	19:18	
La Pierre	07:15	-	08:45	-	11:00	-	13:00	13:00	13:00	13:33	-	16:45	17:32	-	17:50	18:36	-	18:52	-	
Cassoulet	07:18	-	08:48	-	11:03	-	13:03	13:03	-	-	-	16:48	-	-	17:53	-	-	18:55	-	
Bayanne	07:19	-	08:49	-	11:04	-	13:04	13:04	-	-	-	16:49	-	-	17:54	-	-	18:56	-	
Miribel Lanchâtre	07:20	-	08:50	-	11:05	-	13:05	13:05	-	-	-	16:50	-	-	17:55	-	-	18:57	-	
Le Vernay	07:25	-	08:55	-	11:10	-	13:10	13:10	-	-	-	16:55	-	-	18:00	-	-	19:02	-	
La Chamrière	-	08:08	-	09:35	-	12:08	-	-	13:10	13:41	14:33	-	17:44	17:38	-	18:44	18:38	-	19:23	-
Les Faures	-	08:09	-	09:36	-	12:09	-	-	13:11	13:42	14:34	-	17:45	17:39	-	18:46	18:39	-	19:24	-
Prélenfrey Eglise	-	08:10	-	09:37	-	12:10	-	-	13:12	13:43	14:35	-	17:46	17:40	-	18:50	18:40	-	19:25	-
	F02	F02	F02	F02	F02	F02	scol	F02	scol	scol	F02	F02	scol	F02	F02	scol	F02	scol	F02	F02

Principe d'utilisation du transport à la demande

Pour tout usage de la ligne en dehors des heures de pointe, ainsi que les samedis et vacances scolaires, il convient de réserver son déplacement, au minimum la veille, avant 16 h 00, en appelant au 04 76 20 48 33.

Le transport à la demande est accessible avec un titre TAG.

Titres de transport

Le SMTC propose une gamme complète de titres de transport, du ticket à l'unité à 1,50 euro aux abonnements annuels. Cette gamme de tarifs est complétée par une tarification solidaire. Cette dernière prend en compte le niveau de ressources de chacun.

L'ensemble des tarifs du réseau est consultable sur le site Internet www.tag.fr, dans les agences TAG ainsi qu'à StationMobile L'agence. La grille tarifaire est susceptible d'évoluer début septembre 2012.

Les collégiens domiciliés sur la commune de Miribel-Lanchâtre et scolarisés dans l'une des 28 communes de l'agglomération bénéficient d'un aller-retour gratuit entre leur domicile et leur établissement scolaire. Pour bénéficier de ces aller-retours, les familles doivent en faire la demande sur papier libre au SMTC ou par courrier électronique (scolaire@smtc-grenoble.fr) accompagné d'un justificatif de domicile.

Plus de renseignements sur le site Internet du SMTC (www.smtc-grenoble.org).

Attention ces démarches ne s'adressent pas :

- aux lycéens,
- aux collégiens scolarisés au collège Marcel Cuynat à Monestier-de-Clermont.

Pour ces derniers, les demandes d'aides au transport scolaire seront à effectuer auprès du Conseil général de l'Isère.

L'ensemble des horaires des lignes du réseau TAG ainsi que les tarifs sont consultables sur les sites Internet www.stationmobile.fr ou www.tag.fr.

... LES ORDURES MENAGERES

TRI DES DECHETS : UNE NOUVELLE ORGANISATION

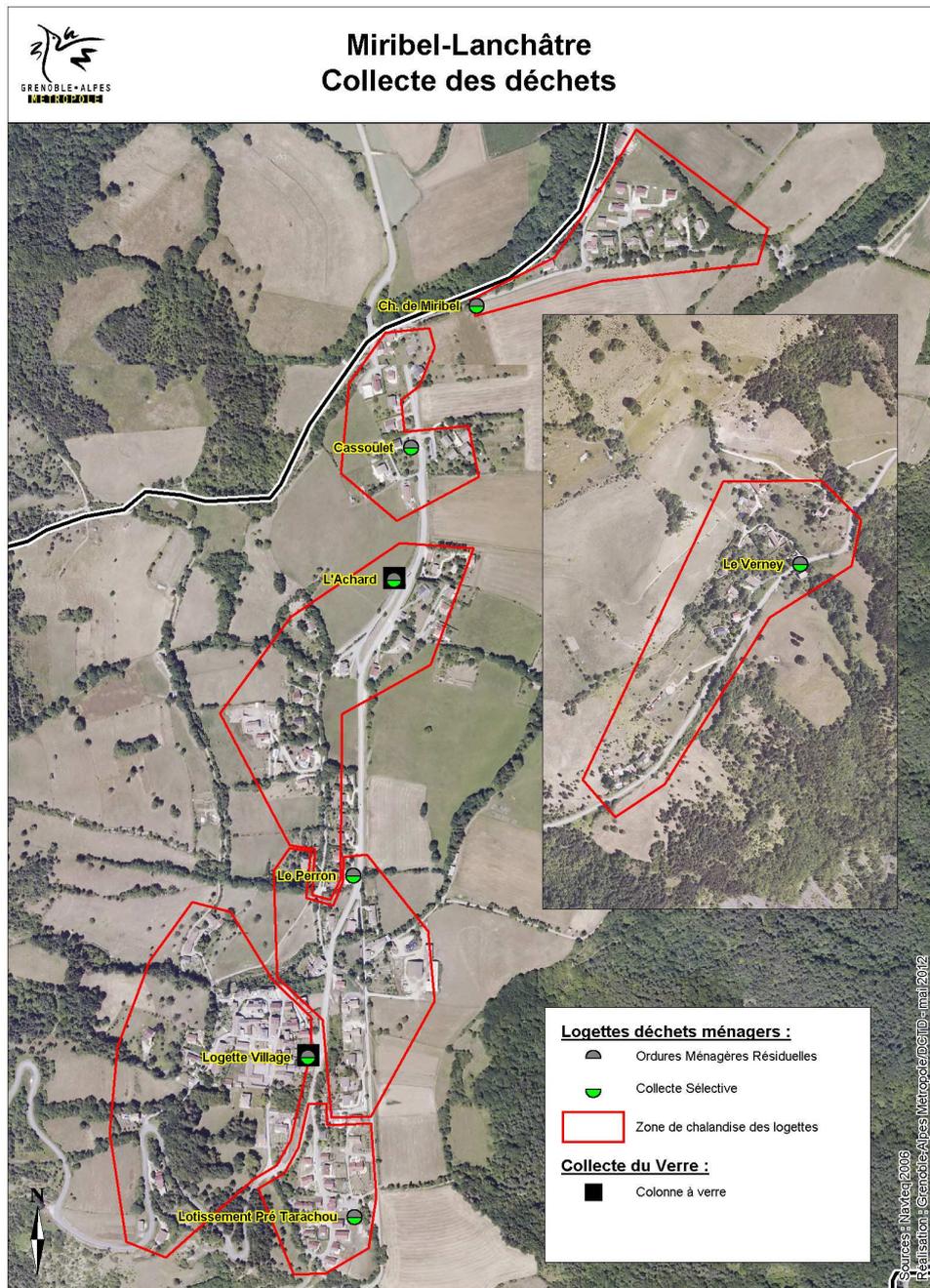
Afin de favoriser le tri des déchets, la Métro met en place de nouveaux bacs.

De nouveaux bacs, appelés « Je trie », verts à couvercles jaunes, seront mis à disposition sur 7 « points de regroupement » répartis sur la commune à partir de la première semaine du mois de juillet 2012.

Ces bacs, dont le couvercle est verrouillé et doté d'ouvertures réduites appelées « opercules », sont réservés aux déchets recyclables : papiers-cartons, bouteilles et flacons en plastique et emballages métalliques. Grâce à ces ouvertures réduites, seuls les déchets triés en vrac peuvent être déposés dans le bac de tri. Par ailleurs, avec son couvercle jaune, le bac de tri est facilement identifié et reconnaissable.

Afin de vous aider à trier vos déchets, les messagers du tri de la Métro passeront chez vous début juillet afin de vous expliquer les consignes et vous remettront un guide du tri et un sac de pré-collecte. Ce sac vous permettra de trier vos déchets chez vous et de les amener jusqu'aux bacs "Je trie" où ils doivent être jetés en vrac.

A l'occasion de la mise en place de ces nouveaux bacs, le système de collecte des ordures ménagères sera uniformisé sur l'ensemble de la commune. Ainsi, la collecte des déchets sera réalisée uniquement sur les 7 points de regroupement, qui feront l'objet d'un aménagement ultérieur. La collecte actuelle des bacs individuels sera donc supprimée à compter de la première semaine du mois de juillet.



L'ACTU DE LA COMMUNE

L'EAU C'EST LA VIE : SOIREE DE RENCONTRE-DICUSSION AUTOUR DU THEME DE L'EAU

Le CPIE Vercors, dans le cadre du programme d'éducation au territoire, qui lui est confié par le Parc naturel régional du Vercors, la Mairie de Miribel-Lanchâtre, les écoles alentours, ainsi que le SIVIG (Syndicat Intercommunal des eaux de Vif – Le Gua – Miribel-Lanchâtre) vous convient à une **soirée de discussion-rencontre sur le thème de l'eau**.

L'année 2012 a vu se dérouler à Marseille le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau. Tous les trois ans depuis 1997, le Forum Mondial de l'Eau mobilise les imaginations, les innovations, les compétences et les savoir-faire, pour faire avancer la cause de l'eau. Si dans nos régions, l'eau ne manque pas (et encore...) autant que dans certaines régions du globe, c'est en revanche un bien, utilisé par tous, qui pose question et qu'il convient de préserver.

Les élèves des écoles de Miribel et de Prélentfrey ont réalisé de nombreux projets (qui seront présentés à cette occasion) autour de cet élément vital. En écho à ses projets, il nous a semblé opportun de pouvoir se rencontrer, de manière conviviale pour échanger autour des usages mais aussi des imaginaires de ce bien commun.

Le rendez-vous est donc lancé pour le **mardi 12 juin à 20h00 à la salle polyvalente de Miribel-Lanchâtre**. Gratuit – Renseignements auprès du CPIE Vercors (04 76 94 30 40) ou noellie.ortega@cpie-vercors.asso.fr

L'eau c'est la vie
rencontre-discussion

Miribel Lanchâtre - Salle des fêtes
20h00



En écho aux projets des enfants des écoles alentours, nous vous convions à venir discuter ensemble, sous des formes conviviales, de cet élément précieux et rare qu'est l'eau...

Gratuit - Renseignements auprès du CPIE Vercors : 04 76 94 30 40
Avec les écoles de Miribel Lanchâtre et Prélentfrey et la participation du SIVIG



COMMENT BIEN COMPOSTER ?

La commune de Miribel-Lanchâtre organise, avec Grenoble Alpes Métropole (la Métro), un **atelier gratuit de formation** afin de comprendre l'intérêt du compostage et apprendre à bien le gérer. Cet atelier aura lieu **samedi 16 juin 2012 de 14 h à 16 h sous le préau de l'école**.

Qu'est-ce que le compostage et pourquoi composter ?

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques par des micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, acariens, vers...) en présence d'eau et d'air. 30% de nos déchets sont compostables ! Ainsi en écartant ces déchets, appelés également « déchets fermentescibles », il est possible de **diminuer d'un tiers la quantité d'ordures ménagères produite**. Le compostage domestique constitue donc un enjeu important en matière de réduction des déchets. Outre l'action éco-citoyenne, le compostage vous permet **d'obtenir gratuitement du compost de qualité aussi riche en fertilisants que la plupart des engrais !**

Comment se procurer un composteur ?

Lors de l'atelier de formation du 16 juin, en vous pré-inscrivant auprès de la mairie avant le mercredi 13 juin ou en contactant directement le secrétariat du Groupement de collecte SUD au 04 76 33 16 63. Deux types de composteurs sont à votre disposition : en bois ou en plastique. Le tarif dépend du volume du composteur :

- 15 € TTC pour un composteur de 300 litres, en bois ou en plastique,
- 25 € TTC pour un composteur de 600 litres, en bois ou en plastique.

LA FETE DE L'ECOLE 2012 : Le Sou des Écoles vous invite le **samedi 16 juin à partir de 14 h sous le préau**

14h00 : Kermesse et course d'orientation,
14h30 : Atelier compostage par La Métro
15h00 : Spectacle des enfants
16h30 : Gouter et surprise pour les CM2

17h00 : Voyage au pays des histoires avec Delphine
19h30 : Apéro autour d'un diaporama de Sophie
20h00 : Repas en musique (7€ par personne, gratuit pour les - de 4 ans)

Venez nombreux !!

LES DATES A RETENIR

- **12 JUIN – DEBAT SUR LE THEME DE L'EAU (20 H 00 – SALLE POLYVALENTE)**
- **16 JUIN – FETE DE L'ECOLE (A PARTIR DE 14 H 00 SOUS LE PREAU DE L'ECOLE)**
- **29 JUIN – ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE (18 H 30 – SALLE POLYVALENTE)**

Directeur de la publication : Luc Puissat / Rédaction : Com. communication (I. Boiteux, C. Detante, H. Navarro, A. Teinturier)

Mairie – 38450 Miribel – Lanchâtre

Tél : 04 76 34 00 42 – Fax : 04 76 34 12 28

Mail : miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr